

SERMON CXXV

Malade de trente-huit ans¹

Pour cette fois (4 novembre) je vous propose une seule homélie, qui nous fait plonger dans la lecture symbolique de l'écriture. J'ai généré par IA (et relu) les titres de paragraphes. Il y a un peu plus de titres que de paragraphes dans l'édition initiale, les numéros correspondent à l'édition initiale. Je ne crois pas nécessaire d'ajouter plus d'explications (sauf une)

Si vous avez le temps de jeter un œil à la lettre 147, merci de me dire si vous voulez en lire une partie pour une prochaine fois.

<https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/lettres/s003/l147.htm>

Si vous ne pouvez être présent, mettez moi un email et je tâcherai de vous connecter en visio à une des deux rencontres (17h ou 20h30)

Texte de St Jean commenté par Augustin, dans une traduction de la Vulgate (Glaire)

1 Après cela se trouvait la fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. 2 Or il y a à Jérusalem une piscine probatique appelée en hébreu Bethesda, et ayant cinq portiques. 3 Sous lesquels gisait une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, attendant le mouvement des eaux. 4 Car un ange du Seigneur descendait en un certain temps dans la piscine, et l'eau s'agitait. Et celui qui le premier descendait dans la piscine après le mouvement de l'eau, était guéri de quelque maladie qu'il fût affligé. 5 Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans. 6 Lorsque Jésus le vit couché et qu'il sut qu'il était malade depuis longtemps, il lui dit : Veux-tu être guéri ? 7 Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne qui, lorsque l'eau est agitée, me jette dans la piscine ; car, tandis que je viens, un autre descend avant moi. 8 Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton grabat et marche. 9 Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son grabat, et il marchait. Or c'était un jour de sabbat. 10 Les Juifs donc disaient à celui qui avait été guéri : C'est un jour de sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat. 11 Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit lui-même : Prends ton grabat et marche. 12 Alors ils lui demandèrent : Qui est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ? 13 Mais celui qui avait été guéri ne savait qui il était ; car Jésus s'était retiré de la foule assemblée en ce lieu. 14 Jésus ensuite le trouva dans le temple, et lui dit : Voilà que tu es guéri, ne pêche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis. 15 Cet homme s'en alla et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri. 16 C'est pourquoi les Juifs persécutaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses un jour de sabbat. 17 Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis aussi. 18 Sur quoi les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir ; parce que non seulement il violait le sabbat, mais qu'il disait que Dieu était son Père, se faisant ainsi égal à Dieu. Jésus répondant, leur dit : 19 En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit que le Père fait ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement. 20 Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait ; et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci, de sorte que vous en serez vous-mêmes dans l'admiration. 21 Car, comme le Père réveille les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils vivifie ceux qu'il veut.

¹Jean, V.

Analyse du sermon

Saint Augustin rappelle qu'il a déjà traité ce sujet. C'est effectivement l'objet du précédent discours. Il est probable toutefois que ce n'est pas à celui-ci que le saint Docteur fait allusion, attendu qu'on n'y trouve pas ce qu'il rappelle avoir dit. Ici en effet il explique bien plus longuement le sens figuré des circonstances qui ont accompagné la guérison du malade de trente-huit ans. — Les cinq portiques où gisaient les malades représentent les cinq livres de la loi mosaïque, qui faisaient connaître les péchés sans pouvoir guérir les pécheurs. — L'eau dans les saints livres est le symbole du peuple, dont l'émotion s'élève si facilement, et le mouvement imprimé à l'eau de la piscine représente le trouble et l'agitation du peuple juif lorsque descendit dans ses rangs l'Ange du grand conseil. On voit ici même que ce qui émut les Juifs, c'est ce que le Sauveur dit du sabbat et de son égalité personnelle avec son Père. — Le malade guéri avait trente-huit ans. Le nombre quarante est le chiffre de la perfection : en jeûnant quarante jours, Moïse, Élie et le Sauveur ont voulu nous apprendre que la perfection consiste d'abord à s'abstenir de l'amour déréglé des choses du siècle. L'amour étant comme la main du cœur ne saurait tenir, saisir les biens éternels, s'il est rempli des biens temporels. Mais le malade n'avait pas quarante ans, il lui en manquait deux. C'est qu'il manque aux pécheurs dont il était la figure le double amour, tant recommandé, de Dieu et du prochain. — Ainsi donc, détachons-nous de la terre et attachons-nous à Dieu.

1. Répéter sans lasser : le bienfait de la redite

En répétant ce qui n'est nouveau ni à votre oreille ni à votre cœur, nous allons ranimer vos sentiments et réveiller des souvenirs qui nous renouvellent en quelque sorte. Ne vous fatiguez pas d'entendre encore ce que vous connaissez déjà, car ce qui vient du Seigneur est toujours plein de douceur.

Pourquoi redire l'explication de l'Évangile

Il en est de l'explication des divines Écritures comme de la divine Écriture elle-même. Si bien que l'on connaisse les Écritures, on les lit pour se les rappeler ; ainsi faut-il s'en rappeler l'interprétation afin de la faire connaître à ceux qui peuvent ne l'avoir pas entendue, afin d'en faire revivre l'idée si elle est éteinte dans quelques-uns, et de mettre dans l'impossibilité de l'oublier ceux dont la mémoire est fidèle. Il nous souvient donc d'avoir entretenu déjà votre charité de ce passage de l'Évangile. Mais si nous n'avons point hésité de vous le relire, nous n'hésitons pas non plus de vous en redire l'explication. « Vous écrire les mêmes choses, dit l'Apôtre dans l'une de ses Épîtres, n'est pas pénible pour moi, et c'est nécessaire pour vous². » Vous parler des mêmes choses, vous dirai-je à son exemple, ne me coûte pas et c'est pour vous une précaution sûre.

²Philip. III, 1.

2. Les cinq portiques : la Loi qui révèle le mal sans le guérir

Les cinq portiques où gisaient les malades désignent la Loi qui fut donnée primitivement aux Juifs et au peuple d'Israël, par le ministère de Moïse, le serviteur de Dieu. Ce fut en effet Moïse, le promulgateur de la Loi, qui en écrivit les cinq livres, figurés par les cinq portiques de la piscine. Cependant la Loi n'était pas destinée à guérir les malades ; elle devait seulement les découvrir et les faire connaître. « Si la Loi avait été donnée, dit l'Apôtre saint Paul, afin de pouvoir vivifier, la justice viendrait vraiment de la Loi : mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ en faveur des croyants³. » C'est donc pour ce motif que les malades gisaient sous les portiques sans y trouver leur guérison. N'est-ce pas le sens de l'Apôtre ? « Si la Loi avait été donnée afin de pouvoir vivifier ? » Ainsi ces portiques, qui rappelaient la Loi, ne pouvaient guérir les malades.

Pourquoi Dieu a donné la Loi : démasquer l'orgueil

Pourquoi alors, me dira-t-on, Dieu a-t-il donné cette Loi ? Le même Apôtre l'explique. « L'Écriture, dit-il, a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ, en faveur des croyants. » Les malades alors se croyaient en santé. On leur donna une loi qu'ils ne pouvaient observer ; ils apprirent ainsi combien ils étaient frappés, ils implorèrent le secours du médecin, et ce désir de guérison venait en eux de ce qu'ils se sentaient malades en se sentant incapables d'accomplir la Loi qu'ils avaient reçue. L'homme auparavant se croyait innocent et cet orgueil trompeur ne faisait qu'aggraver son état. Afin donc de dompter cet orgueil et de le mettre à nu, Dieu donna sa Loi ; la Loi n'avait pas pour but de guérir le malade, mais de convaincre le superbe. Que votre charité remarque ceci avec soin : ce fut pour dévoiler et non pour enlever le mal que Dieu donna sa Loi. C'est ainsi que ces malades dont parle l'Évangile auraient pu tenir leurs infirmités plus cachées en restant dans leurs demeures ; mais ils se montraient à tous en se tenant sous ces portiques, qui néanmoins ne les guérissaient pas.

³Galat. III, 21, 22.

La Loi fait abonder le péché pour appeler à la grâce

L'avantage de cette manifestation des péchés par la Loi consistait en ce que, devenu plus coupable pour l'avoir violée, le pécheur sentait son orgueil abattu et pouvait implorer le secours de la miséricorde divine. Écoutez l'Apôtre : « La Loi est survenue, dit-il, afin que le péché abondât ; mais où le péché a abondé, a surabondé la grâce⁴. » Que signifie : « La loi est survenue afin que le péché abondât ? » Ce qui est exprimé dans cet autre passage : « Où il n'y a point de loi, il n'y a point non plus de prévarication⁵. » Avant la Loi, on pouvait appeler l'homme pécheur, mais non pas prévaricateur ; tandis qu'après la Loi il est en même temps pécheur et prévaricateur ; et la prévarication s'ajoutant au péché, on conçoit comment l'iniquité a abondé. L'iniquité abondant ainsi, l'orgueil humain apprend enfin à s'abaisser, à bénir Dieu et à lui dire : « Je suis malade⁶ ; » à répéter aussi ces mots d'un autre psaume qui ne conviennent qu'à un cœur humilié : « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme, car j'ai péché contre vous⁷. » Parle donc ainsi, âme malade, convaincue de ton infirmité au moins par tes prévarications, éclairée et non guérie par la Loi. Écoute encore Paul lui-même : il te montrera d'un côté que la Loi est bonne, et d'autre part qu'elle ne délivre du péché que par la grâce du Christ. La Loi peut bien défendre et commander : elle ne saurait présenter le remède nécessaire pour guérir le vice intérieur qui ne permet pas à l'homme d'observer la Loi ; pour cela la grâce est nécessaire. « Je me complais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, » dit l'Apôtre : ce qui signifie : Je vois que ce que défend la Loi est mal, et que ce qu'elle ordonne est bien. « Je me complais donc dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur. Mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat la loi de mon esprit et qui me captive sous la loi du péché. » C'est le châtiment du péché, c'est la mort qui se communique, c'est la condamnation encourue par Adam qui résiste à la loi de mon esprit, et m'assujettit à la loi du péché se faisant sentir dans mes membres. Voilà un homme convaincu, c'est à la loi qu'il est redevable de cette conviction : vois maintenant combien cette conviction lui est salutaire. « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort ? La grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur⁸. »

3. La piscine : un seul malade guéri à chaque agitation de l'eau

Remarquez-le bien : ces portiques figuraient la Loi, ils mettaient le mal au grand jour, et n'y appliquaient pas le remède. Qui donc guérissait de ces malheureux ? Celui d'entre eux qui descendait dans la piscine. Et quand y descendait-il ? Lorsque l'ange l'en avertissait en mettant l'eau en mouvement. Ce lieu en effet était si saint qu'un ange y venait remuer l'eau. Les hommes voyaient cette eau dont le mouvement les avertissait de la présence de l'ange ; et

⁴Rom. V, 20.

⁵Rom. IV, 15.

⁶Ps. VI, 3.

⁷Ps. XL, 5.

⁸Rom. VII, 22-26.

quiconque y descendait alors se trouvait guéri. Pourquoi donc notre malade ne l'était-il pas encore ? Examinons ses paroles : « Je n'ai personne pour me mettre dans la piscine lorsque l'eau est agitée ; et lorsque j'y vais, un autre y descend. » Mais ne saurais-tu donc y descendre quand avant toi un autre y est descendu ? Son langage indique qu'il n'y avait qu'un seul malade à guérir lorsque l'eau était en mouvement. Quiconque y descendait le premier était seul guéri, et quel que fût celui qui y serait descendu ensuite, il ne recouvrait pas alors la santé, mais il attendait que l'eau fût agitée de nouveau. Que signifie ce mystère ? Cette circonstance n'est pas ici sans raison profonde.

Les deux piscines, symbole du peuple juif troublé par la venue du Christ

Que votre charité redouble d'attention. Dans l'Apocalypse, les eaux figurent les peuples. En effet, Jean ayant vu de grandes eaux, demanda ce qu'elles signifiaient, et il lui fut répondu que ces eaux étaient des peuples⁹. L'eau de la piscine désignait donc le peuple juif ; ce peuple était contenu par l'autorité des cinq livres de Moïse, comme cette eau était contenue dans l'enceinte des cinq portiques. À quel moment se troubla cette eau ? Au moment où le trouble se mit parmi les Juifs. Et quand se mit-il parmi eux, sinon à l'époque où vint Jésus-Christ Notre-Seigneur ? Quel trouble au moment de la passion ! Quelle émotion parmi les Juifs quand le Sauveur endura les derniers supplices ! Ce trouble ne se remarque-t-il pas déjà dans ce qu'on vient de lire ? Les Juifs en effet voulaient mettre le Seigneur à mort, non seulement parce qu'il faisait des miracles aux jours de sabbat, mais encore parce qu'il se disait Fils de Dieu en s'établissant l'égal de Dieu. Jésus effectivement prenait ce titre de Fils de Dieu autrement qu'il n'est accordé aux hommes dans ces mots : « J'ai dit : Vous êtes des dieux ; vous êtes tous les fils du Très-Haut¹⁰. » Car s'il ne se disait Fils de Dieu que dans le sens qui permet de donner ce nom à un homme quel qu'il soit quand il a la grâce, les Juifs n'entreraient point en fureur. Mais ils comprenaient que Jésus se disait Fils de Dieu autrement, dans le sens de ces paroles : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu¹¹ ; » dans le sens aussi de ce texte de l'Apôtre : « Il avait la nature de Dieu, et il n'a point cru usurper en se faisant l'égal de Dieu¹² ; » et voyant en lui un homme, ils s'irritaient de ce qu'il osait revendiquer cette égalité avec Dieu. Mais Jésus se savait l'égal de Dieu par un côté qui ne tombait point sous les yeux des Juifs. Ceux-ci voulaient crucifier ce qu'ils voyaient en lui ; ce qu'ils n'y voyaient pas les jugeait. Que voyaient-ils ? Ce que voyaient aussi les Apôtres quand Philippe lui dit : « Montrez-nous votre Père, et cela nous suffit. » Et que ne voyaient-ils pas ? Ce que ne voyaient pas les Apôtres eux-mêmes quand le Seigneur répondit : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ! Qui me voit, voit aussi mon Père¹³. » Dans l'impuissance

⁹Apoc. XVII, 16.

¹⁰Ps. LXXXI, 6.

¹¹Jean, I, 1.

¹²Philip. II, 6.

¹³Jean, XIV, 8, 9.

donc de le voir de cette sorte, les Juifs le considéraient comme un orgueilleux et un impie qui osait se faire l'égal de Dieu.

L'Ange du grand conseil, c'est le Seigneur

C'était l'eau qui se troublait ; l'Ange y était descendu. Aussi bien le Seigneur est-il nommé « l'Ange du grand conseil¹⁴, » car il est venu annoncer la volonté de son Père. Ange signifie celui qui annonce ; et le Seigneur n'a-t-il pas dit qu'il nous annonçait le royaume des cieux ? Cet Ange du grand conseil, ou plutôt ce Seigneur de tous les anges, était donc descendu ; car s'il est appelé Ange pour s'être incarné, il est le Seigneur des anges, puisque « tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait¹⁵. » Tout, et par conséquent les anges, mais non pas lui, car c'est par lui qu'a été fait tout ce qui l'est. Or rien de ce qui a été fait ne l'ayant été sans lui, celle qui était réservée à devenir sa mère n'a pu naître sans être créée par Celui qui plus tard devait naître d'elle-même.

4. Le sabbat des Juifs : Dieu ne se fatigue pas en créant

Les Juifs donc se troublent. Qu'est-ce que cette conduite, disent-ils ? Pourquoi fait-il ces choses les jours de sabbat ? Ce qui les émeut par-dessus tout, ce sont ces paroles du Seigneur lui-même : « Mon Père travaille sans cesse, et moi je travaille avec lui. » Ce qui les scandalisait, c'est qu'ils comprenaient dans un sens tout charnel le repos que Dieu prit le septième jour après avoir achevé toutes ses œuvres¹⁶. Il est parlé de ce repos dans la Genèse ; c'est un passage aussi magnifiquement écrit que profondément pensé. Mais les Juifs s'imaginaient que si Dieu s'était reposé le septième jour, c'est qu'il s'était fatigué en travaillant, et que s'il avait béni ce jour, c'est qu'il s'y était remis de sa lassitude : insensés ! ils ne comprenaient pas qu'ayant tout fait d'un mot il n'avait pu se fatiguer. Qu'ils lisent, et qu'ils m'expliquent comment Dieu pouvait se fatiguer en disant : « Qu'il soit fait » — « Et il était fait. » Parmi les hommes eux-mêmes, qui se fatiguerait aujourd'hui en agissant comme Dieu agissait alors ? « Il dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. » — « Soit le firmament, et le firmament fut formé¹⁷. » Dira-t-on qu'il s'est fatigué parce qu'il a commandé sans être obéi ? L'Écriture répond ailleurs plus brièvement encore : « Il dit, et tout fut fait ; il commanda, et tout fut créé¹⁸. » Agir ainsi, est-ce se fatiguer ?

Le repos de Dieu : figure du sabbat éternel et des six âges du monde

Si néanmoins Dieu ne se fatigue pas, comment prend-il du repos ? C'est que ce repos que prend le Seigneur après avoir terminé tous ses ouvrages est la figure du repos que nous goûterons

¹⁴Isaïe, IX, 6. Sept.

¹⁵Jean, I, 3.

¹⁶Gen. II, 2.

¹⁷Gen. I, 3, 6, 7.

¹⁸Ps. XXXII, 9.

dans le repos de Dieu ; car le fidèle sera comme en un jour de sabbat, lorsqu’auront passé les six âges du monde¹⁹. Ces six âges en effet sont comme six jours. Le premier jour s’étend depuis Adam jusqu’à Noé ; le second, du déluge à Abraham ; le troisième, d’Abraham à David ; le quatrième, de David à la transmigration de Babylone ; le cinquième, de la transmigration de Babylone à l’avènement du Messie. Nous sommes au sixième jour, c’est-à-dire au sixième âge. Donc, puisqu’au sixième jour l’homme a été créé à l’image de Dieu²⁰, rétablissons en nous cette image. Dieu nous a formés, à nous de nous réformer ; il nous a créés, créons-nous de nouveau. Et après ce jour, après l’âge que nous traversons maintenant, viendra le repos promis aux saints et figuré dès le commencement. Ainsi Dieu, après avoir produit toutes ses créatures, ne fit plus rien de nouveau dans le monde, où ses œuvres ne font que se succéder et se transformer, sans qu’aucune espèce nouvelle se soit établie depuis la création.

« Mon Père agit sans cesse » : Dieu gouverne sans peine

Toutefois, si le monde n’était régi par son auteur, il retomberait dans le néant. Dieu peut-il se refuser à conduire ce qu’il a créé ? Mais comme il n’a rien établi de nouveau, on dit pour ce motif qu’il s’est reposé de tous ses travaux ; et comme il ne cesse de gouverner ce qu’il a fait, le Seigneur a dit avec raison : « Mon Père agit sans cesse. » Que votre charité remarque bien ceci. Quand on répète que Dieu s’est reposé après avoir fini, on veut faire entendre qu’il n’a rien ajouté à ce qu’il a fait d’abord ; et quand on dit qu’il ne cesse pas d’agir, on entend qu’il gouverne tout. Gouvernement aussi peu laborieux que l’était peu la création. Gardez-vous de croire en effet, mes frères, que si Dieu ne se fatiguait pas en créant, il se fatigue en gouvernant comme se fatiguent et ceux qui construisent et ceux qui conduisent un navire. Ils sont des hommes ; mais autant il a été facile à Dieu de tout créer par sa parole, autant il lui est aisé de gouverner tout par l’autorité de son jugement et par son Verbe.

¹⁹L’idée d’âges du monde est assez commune chez les pères. Ils les délimitent de différentes façons. Irénée par ex : (AH V 28,3) Car autant de jours a comporté la création du monde, autant de millénaires comprendra sa durée totale. [...] en effet, si « un jour du Seigneur est comme mille ans », et si la création a été achevée en six jours, il est clair que la consommation des choses aura lieu la sixième année.

²⁰Gen. I, 27.

5. La providence place chacun à sa place : l'image du peintre

Si le désordre se révèle dans les choses humaines, n'en concluons pas qu'elles manquent de direction. Chacun est à sa place, quoique chacun n'y croie pas être. Occupe-toi seulement de ce que tu veux être ; car le divin Ouvrier saura te placer en conséquence. Considère ce peintre : voici devant lui diverses couleurs ; ne sait-il pas où placer chacune ? Et si le pécheur prend le noir pour lui, l'Artiste est-il embarrassé ? Que ne fait-il pas avec le noir ? À combien d'ornements ne l'emploie-t-il pas ? Il en fait les cheveux, la barbe, les sourcils ; mais pour le front il lui faut du blanc. Vois donc ce que tu veux devenir, et ne t'inquiète pas de savoir où te placera Celui qui ne se trompe jamais ; il le sait, lui. N'est-ce pas ce que nous apprennent aussi les lois de ce monde ? Un tel a voulu se rendre voleur avec effraction ; la loi de l'empire sait qu'elle a été outragée par lui, elle sait aussi ce qu'elle en fera, et elle le met parfaitement à sa place. Le coupable a mal fait, mais la loi qui le punit ne fait pas mal ; elle le condamne aux mines, et à combien d'œuvres ne l'emploiera-t-elle pas ? Son châtiment servira aux décorations de la ville. Dieu sait également où te placer. Ne t'imaginer point qu'en voulant faire le mal tu troubles les desseins de Dieu. Quoi ! Celui qui a su te créer ne saurait te placer ? Ton avantage est de faire des efforts afin d'obtenir d'être en bon lieu. Qu'est-il dit de Judas par l'Apôtre Pierre ? « Il est allé en son lieu²¹. » Ainsi l'a ordonné la divine providence pour le punir d'avoir voulu opiniâtrement faire le mal, sans que Dieu lui-même l'ait rendu mauvais. Ce malheureux a voulu être pécheur, il a fait comme il a voulu, mais il a souffert ce qu'il ne voulait pas. Son crime est d'avoir fait ce qu'il voulait ; la gloire de Dieu est de lui avoir fait souffrir ce qu'il ne voulait pas.

6. Le Christ égal au Père : le trouble des Juifs conduit à la Passion

Pourquoi ces réflexions ? Afin de vous faire comprendre, mes frères, combien Jésus-Christ Notre-Seigneur avait raison de dire : « Mon Père agit sans cesse, » puisqu'il ne délaisse pas la créature sortie de ses mains. En ajoutant : « Et moi j'agis comme lui, » il indique qu'il est l'égal de Dieu. « Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis avec lui. » Ainsi est combattue l'idée charnelle que les Juifs se faisaient du sabbat. Ils s'imaginaient donc que Dieu s'était reposé de ses fatigues pour ne plus rien faire. Mais à ces mots : « Mon Père agit sans cesse, » ils se troublent ; et à ceux-ci, qui montrent le Sauveur égal à Dieu : « Et moi j'agis avec lui, » ils se troublent encore. Ah ! ne craignez point. C'est l'eau qui se trouble, c'est un malade qui doit être guéri. Qu'est-ce à dire ? Le trouble où ils entrent conduira le Seigneur à la mort. Le Seigneur souffre en effet, son sang précieux est répandu, le pécheur est racheté et la grâce accordée au coupable qui s'écrie : « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort ? C'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur²². »

²¹Act. I, 25.

²²Rom. VII, 24, 25.

Descendre dans la piscine : la leçon d'humilité

Et quel traitement lui fait-on suivre ? On l'oblige à descendre. Cette piscine était en effet construite de manière qu'il fallait y descendre au lieu d'y monter. Pourquoi avait-elle cette forme ? Parce que la passion du Sauveur exige l'humilité. Humble, descends, et si tu veux être guéri, garde-toi de l'orgueil.

Un seul malade guéri : le symbole de l'unité de l'Église

Pourquoi aussi n'y avait-il qu'un malade pour guérir ? Parce qu'il n'y a qu'une seule Église dans tout l'univers ; c'est une recommandation en faveur de l'unité, et cette guérison accordée à un seul en est le symbole. Vois donc ici l'unité, et pour ne rester pas malade, garde-toi de t'en écarter.

7. Pourquoi trente-huit ans ?

Pourquoi maintenant ce malade avait-il trente-huit ans ? Je sais, mes frères, que j'en ai déjà dit la raison ; mais si on oublie en lisant le texte, que ne fait-on pas lorsqu'on ne l'entend lire que rarement ? Que votre charité fasse donc encore un peu d'attention.

Quarante, perfection de la justice : le cœur aux mains pleines

Le nombre quarante figure la perfection de la justice. En effet, comme nous vivons ici au milieu des travaux, dans la détresse, dans la contrainte, dans le jeûne, parmi les veilles et les afflictions, l'exercice de la justice consiste à supporter le poids de la vie, et à jeûner en quelque sorte en renonçant au siècle, à se priver, non pas des aliments corporels, ce que nous ne faisons que rarement, mais de l'amour du monde. Ainsi on accomplit la loi quand on renonce au siècle. Comment d'ailleurs aimer ce qui est éternel, si on ne cesse d'aimer ce qui est temporel ? Considérez l'amour naturel : n'est-il pas comme la main du cœur ? Si cette main tient un objet, elle ne saurait en tenir un autre, et pour recevoir ce qu'on lui donne, il faut qu'elle laisse ce qu'elle tient. Eh bien ! entendez-moi, je parle clairement. Celui qui aime le siècle ne saurait aimer Dieu, car il a la main pleine. « Prends ce que je te donne, » dit le Seigneur. Mais il ne veut pas jeter ce qu'il avait à la main ; et il ne saurait recevoir ce qu'on lui offre.

Posséder sans être possédé

Ai-je dit : Que personne ne possède rien ? Si on le peut, si la perfection de la justice l'exige ainsi, qu'on renonce à tout. Mais si on n'en est point capable, si l'on en est empêché par quelque obstacle insurmontable, qu'on possède, mais sans se laisser posséder, qu'on retienne, mais sans être retenu ; qu'on reste le maître et non l'esclave de son bien, conformément à cette recommandation de l'Apôtre : « D'ailleurs, mes frères, le temps est court ; il faut même que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas ; et ceux qui achètent, comme ne possédant pas ; et ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant pas ; et ceux qui pleurent, comme ne pleurant pas ; et ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant pas ; car elle passe,

la figure de ce monde, et je voudrais que vous fussiez exempts de soucis²³. » Que signifie cet avertissement : Prends garde d'aimer ce que tu possèdes en cette vie ? Que ta main n'y soit pas liée, puisque c'est par elle que tu dois te saisir de Dieu ; que ton amour n'y soit point attaché, puisque c'est par lui que tu peux t'élancer vers Dieu et t'unir à ton Créateur.

8. L'épreuve révèle l'attachement aux biens

« Mais Dieu sait, répliques-tu, que je ne me rends point coupable en possédant ce que j'ai. » La tentation le montrera : on te conteste ta propriété, et tu blasphèmes ! Nous avons été soumis, il y a peu de temps, à de semblables épreuves. Donc on te conteste ta propriété, et tu ne te montres plus le même qu'auparavant ! tu ne parles même plus comme tu parlais la veille ! Encore si tu te contentais de défendre, même avec bruit, ce qui t'appartient, sans faire effort pour usurper audacieusement le bien d'autrui, et, ce qui est pire, sans recourir, pour échapper aux poursuites, au moyen de revendiquer comme ton bien ce qui n'est pas à toi !

Le devoir du pasteur : distribuer la parole et avertir

Est-il nécessaire d'en dire davantage ? Ce sont, mes frères, des avis, et des avis maternels, que je vous donne. Dieu me le commande, et je vous les transmets ; car ils me sont donnés comme à vous. La parole de Dieu m'effraie, elle ne me permet pas de garder le silence. Dieu réclame ce qu'il m'a donné ; il me l'a donné pour le distribuer, et si je le cachais pour le conserver, il me dirait bientôt : « Mauvais et paresseux serviteur, pourquoi n'as-tu pas donné mon argent au banquier ? En venant aujourd'hui je le redemanderais avec les intérêts²⁴. » Et que me servira de n'avoir rien perdu de ce qui m'a été confié ? Ce n'est pas assez pour mon Maître, car il est avare, mais avare pour notre salut. Oui, il est avare, partout il recherche ses deniers, il rassemble ce qui porte son image. « Tu devais, dit-il, donner cet argent aux banquiers, et en venant aujourd'hui je le redemanderais avec les intérêts. » Quand même d'ailleurs j'oublierais de vous prévenir, les épreuves et les calamités que nous subissons ne seraient-elles pas pour vous un avertissement ?

Dieu éprouve les cœurs : le moment de l'examen viendra

Mais vous entendez la parole de Dieu. Que le Seigneur en soit béni, lui et sa gloire. Je vous vois réunis et suspendus aux lèvres de celui qui nous la dispense au nom du ciel. Ne faites pas attention à l'organe extérieur qui vous la distribue ; les affamés ne s'occupent-ils pas plutôt de la bonté des aliments que du peu de valeur du vase où ils leur sont présentés ? Dieu vous éprouve, et réunis ici, vous entendez sa parole. Mais l'épreuve même fera connaître quelles sont vos dispositions ; il vous surviendra des affaires qui montreront ce que vous êtes. Tel outrage Dieu bruyamment aujourd'hui, qui l'écoutait hier avec plaisir. Pour ce motif donc, mes frères, je vous avertis d'avance, je vous dis et je vous répète que le moment de l'examen

²³I Cor. VII, 29, 32.

²⁴Luc, XIX, 23.

viendra. « Le Seigneur, dit l'Écriture, examinera le juste et l'impie. » Ne venez-vous pas de chanter, n'avons-nous pas chanté ensemble : « Le Seigneur examine le juste et l'impie ? » Qu'est-il dit ensuite : « Mais celui qui aime l'iniquité hait son âme²⁵ ? » Ailleurs encore nous lisons : « L'impie sera interrogé sur ses pensées²⁶. » Ainsi Dieu n'interroge pas comme je t'interroge. J'interroge ta parole, et Dieu interroge ta pensée. Il sait avec quelles dispositions tu m'écoutes, il sait également avec quelle rigueur il réclamera ce qu'il m'oblige de distribuer. Il veut que je distribue, mais il se réserve de faire rendre compte. À nous d'avertir, d'enseigner, de reprendre, mais non pas de sauver et de couronner, ni de condamner ni de jeter dans les tourments. C'est le juge qui livrera le coupable au bourreau, et celui-ci le jettera en prison. « En vérité, je te le déclare, tu n'en sortiras pas que tu n'aies payé jusqu'au dernier quart d'un as²⁷. »

9. Le jeûne de quarante jours : renoncer à l'amour du siècle

Revenons à notre sujet. La perfection de la justice est figurée par le nombre quarante. Qu'est-ce qu'accomplir ce nombre ? C'est s'abstenir de l'amour du siècle ; et s'abstenir des choses temporelles pour éviter de les aimer d'une manière dangereuse, c'est en quelque sorte jeûner. Aussi le Seigneur, Moïse et Élie ont jeûné quarante jours²⁸. Si le Seigneur a donné à ses serviteurs de pouvoir jeûner quarante jours, ne pouvait-il en jeûner lui-même quatre-vingts et même cent ? Pourquoi n'a-t-il pas voulu jeûner plus longtemps qu'eux, sinon parce que le nombre quarante est la figure mystérieuse du jeûne dont nous parlons, du renoncement au siècle ? En quoi consiste ce renoncement ? Dans ce que dit l'Apôtre : « Le monde est pour moi un crucifié et je suis un crucifié pour le monde²⁹. » Ainsi se réalise en lui la signification du nombre quarante.

Moïse, Élie et le Christ : la Loi et les prophètes témoignent de l'Évangile

Mais enfin que prétend le Seigneur ? Moïse et Élie ayant jeûné autant que le Christ, la Loi et les prophètes publient le même enseignement que l'Évangile, et l'on ne doit pas voir dans celui-ci le contraire de ce que renferment les prophètes et la Loi. Toutes les Écritures en effet ne recommandent que de renoncer à l'amour du siècle, afin de faire prendre à notre amour son essor vers Dieu. Cette espèce de jeûne est figurée dans la Loi par le jeûne de Moïse durant quarante jours ; dans les prophètes, par le jeûne d'Élie, durant quarante jours également ; dans l'Évangile, par le jeûne du Seigneur, aussi de quarante jours. Ceci explique encore pourquoi le Seigneur apparut sur la montagne, ayant à ses côtés Moïse et Élie. C'est que la Loi et les prophètes rendent témoignage à l'Évangile³⁰.

²⁵Ps. X, 6.

²⁶Sag. I, 9.

²⁷Matt. V, 25, 26.

²⁸Matt. IV, 2 ; Exod. XXXIV, 28 ; III Rois, XIX, 8.

²⁹Galat. VI, 14.

³⁰Rom. III, 24.

Dix préceptes, quatre points cardinaux : le sens du nombre quarante

Examinons maintenant comment le nombre quarante exprime la perfection de la justice. On lit dans un psaume : « Je vous chanterai, Seigneur, un cantique nouveau ; je vous célébrerai sur le psaltérion à dix cordes³¹. » Ce psaltérion rappelle les dix préceptes de la Loi que le Seigneur n'est pas venu abroger, mais perfectionner. De plus cette Loi, étant répandue partout, a comme quatre points d'appui, l'Orient et l'Occident, le midi et l'aquilon, comme parle l'Écriture. De là vient que ce vase mystérieux, où étaient en image toutes les espèces d'animaux, et qui fut montré à Pierre en même temps qu'une voix disait : « Tue et mange³² » — afin de faire connaître que tous les peuples devaient croire et être incorporés à l'Église, comme ce que nous mangeons devient partie de nos organes — descendait du haut du ciel soutenu par quatre cordes représentant les quatre parties du monde, et marquait ainsi la future conversion de l'univers entier. C'est ainsi que le nombre quarante exprime le renoncement au siècle. Ce renoncement comprend la plénitude, qui consiste elle-même dans la charité.

Quarantaine avant Pâques, cinquantaine après : le temps du désir et celui de la jouissance

De là vient encore que nous jeûnons durant quarante jours avant Pâques. Ce jeûne est la figure de cette vie pénible où il nous faut accomplir la loi au milieu des travaux, des afflictions et des privations de tout genre. Après Pâques, au contraire, c'est-à-dire après la résurrection du Seigneur, c'est une époque qui représente notre propre résurrection. Cette époque comprend cinquante jours, parce qu'en ajoutant à quarante le denier ou les dix as de la récompense, on obtient la somme de cinquante. Pourquoi dire le denier de la récompense ? Mais n'avez-vous pas lu que les ouvriers appelés à la vigne, soit à la première, soit à la sixième, soit à la dernière heure, n'ont pu recevoir qu'un denier³³ ? Lors donc que notre justice aura reçu sa récompense, nous serons au nombre cinquante. Nous n'aurons plus qu'à louer Dieu. Aussi chanterons-nous alors l'Alléluia, Alléluia ou louange à Dieu. Mais aujourd'hui, durant cette vie fragile et mortelle, durant cette quarantaine, gémissons dans la prière comme avant la résurrection, afin de louer Dieu plus tard. C'est maintenant l'époque des désirs, ce sera alors le temps des embrassements et des jouissances. Ne manquons pas à notre devoir pendant la quarantaine, afin de goûter le bonheur durant la cinquantaine.

10. La charité, plénitude de la Loi

Mais qui peut accomplir la loi sans avoir la charité ? Interroge l'Apôtre : « La charité, dit-il, est la plénitude de la loi³⁴. » — « Car toute la loi est renfermée dans une seule parole, dans la

³¹Ps. CXLIII, 9.

³²Act. X, 11-13.

³³Matt. XX, 1-10.

³⁴Rom. XIII, 10.

suivante : Tu aimeras ton prochain comme toi-même³⁵. » Et ce précepte de la charité est double. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton esprit. Voilà le grand précepte. En voici un autre qui lui ressemble : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Ainsi parle le Seigneur dans l'Évangile, et il ajoute : « À ces deux commandements se rattachent toute la loi et les prophètes³⁶. » Sans cette double charité on ne saurait accomplir la loi, et en ne l'accomplissant pas on est malade.

Les deux ans qui manquent : le double amour

Voilà pourquoi il manquait deux ans à ce malade qui l'était depuis trente-huit. Qu'est-ce à dire, il lui manquait deux ans ? C'est-à-dire qu'il n'accomplissait pas ces deux préceptes. Et que sert d'observer les autres si on n'observe pas ceux-ci ? Tu en accomplis trente-huit ? Sans ces deux-là, point de récompense pour toi. Ces deux que tu violates sont ceux qui mènent au salut et sans lesquels les autres n'ont aucun mérite. « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnante ou une cymbale retentissante. Et quand je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais toute la foi, au point de transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tout mon bien, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien³⁷. » Ainsi parle l'Apôtre, et tout ce qu'il énumère ici peut être considéré comme les trente-huit ans ; mais parce que la charité y fait défaut, ce n'en est pas moins un état de maladie. Qui en délivrera, sinon Celui qui est venu donner la charité ? « Voici de ma part, a-t-il dit, un commandement nouveau : c'est que vous vous aimiez les uns les autres³⁸. » Or, c'est parce qu'il est venu établir le règne de la charité, et parce que la charité perfectionne la loi, qu'il a pu dire : « Je ne suis pas venu pour abroger, mais pour achever la loi³⁹. »

Emporter son grabat : dominer la chair

Après avoir guéri notre malade, il lui dit d'emporter son grabat et d'aller chez lui. Il en dit autant au paralytique, après l'avoir rendu à la santé⁴⁰. Mais qu'est-ce qu'emporter son grabat ? N'est-ce pas rejeter les voluptés charnelles où nous gisons malades comme dans un lit ? Or quand on est guéri, on maîtrise et on dompte sa chair, au lieu d'être maîtrisé par elle. Toi donc qui es en bonne santé, surmonte la fragilité de la chair, accomplis le jeûne de quarante jours en renonçant au siècle ; tu atteindras ainsi la quarantaine avec cet heureux malade, guéri par Celui qui n'est pas venu abroger, mais achever la loi.

³⁵Galat. V, 14.

³⁶Matt. XXII, 37-40.

³⁷I Cor. XIII, 1-3.

³⁸Jean, XIII, 34.

³⁹Matt. V, 17.

⁴⁰Marc, II, 11.

11. Se détacher du monde pour s'attacher à Dieu

Après avoir entendu ces réflexions, élevez vos cœurs vers Dieu. Ne vous faites pas illusion. Examinez-vous quand le monde vous sourit, examinez alors si vous ne l'aimez pas, et apprenez à le quitter avant qu'il vous quitte. Qu'est-ce que le quitter ? C'est ne l'aimer pas véritablement. Pendant que tu tiens encore ce qu'il te faudra quitter ou pendant la vie ou au moment de la mort, car tu ne saurais le garder toujours, détaches-en ton cœur, sois prêt à tout ce que te demandera la volonté divine, tiens-toi comme suspendu à Dieu, tiens-toi uni à Celui que tu ne saurais perdre malgré toi, et s'il t'arrive d'être dépouillé de ces choses temporelles, tu pourras dire : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté ; comme il a plu au Seigneur, il a été fait : que le nom du Seigneur soit béni⁴¹. » S'il arrive au contraire que Dieu veuille que tu conserves ces biens jusqu'à la fin de ta vie, une fois sorti des liens de ce monde, tu recevras le denier de la cinquantaine, tu parviendras au parfait bonheur et tu ne cesseras de chanter le céleste Alléluia.

Le monde trompeur : Dieu seul rassasie

Ne perdez pas de vue ce que je viens de vous rappeler, et que ce souvenir vous empêche d'aimer le siècle. Cette amitié est funeste, trompeuse, et provoque l'inimitié de Dieu. Il suffit, hélas ! d'une tentation à l'homme pour offenser Dieu et pour devenir son ennemi, ou plutôt pour montrer qu'il l'était. Car il l'était, quand il le louait et croyait l'aimer, mais c'était à son insu et à l'insu d'autrui. Une tentation est survenue : touchez le poulx, vous constatez la fièvre. Ainsi, mes frères, l'amitié et l'affection du monde nous rendent ennemis de Dieu. De plus, ce monde ne donne jamais ce qu'il a promis, c'est un menteur et un trompeur. Est-ce pour ce motif qu'on ne cesse d'espérer en lui ? Mais qui obtint jamais tout ce qu'il en attend ? Et quoi que l'on ait obtenu, bientôt on le méprise, pour commencer à désirer avec ardeur, à espérer d'autres choses. Celles-ci encore ne sont pas plus tôt arrivées qu'on les dédaigne encore. Attache-toi donc à Dieu : jamais il ne perd rien de ses charmes, parce que sa beauté est sans égale. Si les biens du monde se flétrissent si vite, c'est qu'ils n'ont rien de stable, c'est qu'ils ne sont pas Dieu, c'est qu'il ne te faut rien moins, ô âme humaine, que Celui qui t'a créée à son image. Aussi fut-il dit avec raison : « Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela nous suffit⁴². » Là seulement se trouve la sécurité, et avec elle un rassasiement en quelque sorte insatiable. Ce rassasiement en effet ne fera dire jamais : c'est assez ; jamais non plus rien ne manquera dont on puisse ressentir le besoin.

⁴¹Job, I, 21.

⁴²Jean, XIV, 8.